

Projet de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires

à faire remonter à l'IEN
au plus tard le 18 décembre 2013

Commune ou RPI ou secteur

COMMUNE DE MONTCHANIN 71210

Ecole(s) concernée(s)

**ECOLE ELEMENTAIRE CURIE PASTEUR
ECOLE ELEMENTAIRE SERGE BOUTAVANT
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN
ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE
ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN**

Modalités d'organisation

Organisation de la semaine proposée par le conseil d'école

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE ELEMENTAIRE CURIE PASTEUR**

Date de la réunion du conseil d'école : **MARDI 10 DECEMBRE 2013**

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE ELEMENTAIRE SERGE BOUTAVANT**

Date de la réunion du conseil d'école : **MARDI 10 DECEMBRE 2013**

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN**

Date de la réunion du conseil d'école : **JEUDI 12 DECEMBRE 2013**

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE**

Date de la réunion du conseil d'école : **JEUDI 12 DECEMBRE 2013**

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT**

Date de la réunion du conseil d'école : **MARDI 10 DECEMBRE 2013**

Nom de l'école ou du RPI : **ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN**

Date de la réunion du conseil d'école : **JEUDI 12 DECEMBRE 2013**

Organisation proposée par le maire ou le président de l'EPCI

Nom des écoles ou du RPI :

**ECOLE ELEMENTAIRE CURIE PASTEUR
ECOLE ELEMENTAIRE SERGE BOUTAVANT
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN
ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE
ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN**

Date de la délibération et nom(s) et qualité du ou des signataires :

Le Maire,
Jean-Yves VERNOCHET

1 – Avis motivé de l'IEN chargé de la circonscription



Date et signature

2 – Avis et décision du Directeur académique



Date et signature :

AVANT PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : **VILLE DE MONTCHANIN**

Date de présentation du projet : **9 décembre 2013**

Nom du correspondant : **Monsieur VERNOCHET JEAN-YVES**

Fonction : **MAIRE**

Adresse : **101 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
71210 MONTCHANIN**

Téléphone : **03 62 72 95 19**

Adresse électronique : **jean-yves.vernochet@mairie-montchanin.org**

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : **COMMUNE DE MONTCHANIN**

Nombre d'enfants potentiellement concernés : **519 élèves en 2013/2014**

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et éventuellement privés sous contrat) :

**ECOLE ELEMENTAIRE CURIE PASTEUR
ECOLE ELEMENTAIRE SERGE BOUTAVANT
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN
ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE
ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN**

Périodes de la journée et/ou de la semaine qui seront concernées par le PEDT (voir ci-dessous l'éventuelle demande de dérogation à l'organisation du temps scolaire : se référer à l'emploi du temps ci-dessous)

LUNDI ET JEUDI POUR LES MATERNELLES DE 15H00 à 16H30

MARDI ET VENDREDI POUR LES ELEMENTAIRES DE 15H00 à 16H30

Rappel : les conditions d'encadrement des accueils collectifs de mineurs périscolaires modifiées s'appliquent de droit si un projet éducatif territorial est cosigné par le préfet ou son représentant. Toutefois, une déclaration de l'accueil auprès des services compétents (DDCS/DDCSPP) est toujours nécessaire.

Durée du PEDT (3 ans maximum) : **3 ans**

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEDT (partenaires, intervenants, équipements, etc) :

Ressources humaines de la ville de Montchanin :

4 EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES dont 3 MNS

6 ATSEM (Agent Territoriaux Spécialisé de Ecoles Maternelles)

1 BIBLIOTHECAIRE

1 ADJOINT ANIMATION

1 EMPLOI AVENIR ANIMATION

5 ADJOINTS TECHNIQUES TITULAIRE CAP PETIT ENFANCE

19 ADJOINTS TECHNIQUES (temps méridien)

2 ADJOINTS ADMINISTRATIFS (bibliothèque et informatique)

Tissu associatif de la Commune :

20 ASSOCIATIONS SPORTIVES dont l'Office Municipale des Sports (association para municipale).
32 ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS dont le Centre d'Animation et de Plein Air et l'Association de Développement des Arts et de la Culture (associations para municipales).
27 ASSOCIATIONS AIDES ET SOCIALES
4 ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT ET SANTE
Les bénévoles des ateliers du Centre Social de la Tuilerie

Equipements éducatifs, culturels et sportifs :

COMPLEXE SPORTIF LUCIEN PARRIAT
DEUX TERRAINS MULTISPORTS
GYMNASE MUNICIPAL
SALLE DE GYMNASTIQUE
GYMNASE ANATOLE FRANCE
PISCINE
ESPLANADE HENRI BILLARD
BIBLIOTHEQUE
ESPACE TUILERIE / AUDITORIUM
SALLE DES FETES
SALLES MUNICIPALES
CRECHE MUNICIPALE
CAPA et ECOLE DE DESSIN
6 ECOLES

Domaines d'activités prévus dans le PEDT :

- les arts et la culture
- l' esprit sport
- De nouveaux espaces
- Citoyenneté et vivre ensemble
- Mon quotidien

déclinés sous forme d' :

- espace de découverte
- espace du vivre ensemble
- espace du jeu
- espace d'appropriation du territoire
- espace d'expression, d'implication et d'action

Demandes éventuelles de dérogation à l'organisation du temps scolaire : indiquer quelles sont les dérogations demandées et les particularités du projet éducatif territorial qui les justifient.

Nous demandons une dérogation pour les deux journées sans TAP :

- mardi et vendredi pour les maternelles
- lundi et jeudi pour les élémentaires

Compte tenu du rythme des TAP de 2 x 1h30, le temps scolaire est de 6h00 au lieu de 5h30.

EMPLOI DU TEMPS DE LA SEMAINE

POUR LES ECOLES MATERNELLES PAUL LANGEVIN, CHARLES PERRAULT ET JEAN DE LA FONTAINE

Merci de compléter le tableau et de préciser **l'ensemble des horaires** des différents temps de la semaine.

*Pour le type d'accueil, précisez : garderie, étude, activités périscolaires

** APC : précisez le jour et l'horaire choisis

Horaires : marquer heure de début et heure de fin.

	MATIN					PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI					APC**
	Accueil des élèves		Temps d'enseignement	Temps périscolaire			Temps périscolaire		Temps d'enseignement	Temps périscolaire		
	Horaires	Type accueil*	Horaires	Horaires	Type accueil*		Horaires	Horaires	Type accueil*	Horaires	Horaires	
LUNDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	TAP	APC
MARDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 16h30			
MERCREDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30						
JEUDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	TAP	APC
VENDREDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 16h30			

EMPLOI DU TEMPS DE LA SEMAINE

POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES PAUL LANGEVIN, SERGE BOUTAVANT ET CURIE PASTEUR

Merci de compléter le tableau et de préciser **l'ensemble des horaires** des différents temps de la semaine.

*Pour le type d'accueil, précisez : garderie, étude, activités périscolaires

** APC : précisez le jour et l'horaire choisis

Horaires : marquer heure de début et heure de fin.

	MATIN					PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI					APC**
	Accueil des élèves		Temps d'enseignement	Temps périscolaire			Temps périscolaire		Temps d'enseignement	Temps périscolaire		
	Horaires	Type accueil*	Horaires	Horaires	Type accueil*		Horaires	Horaires	Type accueil*	Horaires	Horaires	
LUNDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 16h30			
MARDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	TAP	APC
MERCREDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30						
JEUDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 16h30			
VENDREDI	7H30 à 8h30	GARDERIE	8H30 à 11h30			11h30 à 13h30			13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	TAP	APC